

Clapet de surpression DRK Clapets anti-retour RSK



Highend
air handling
components



Désignation des produits

DRK-IO..., RSKIO...

Caractéristiques techniques

Grandeurs max. L×H:

DRK: 2400mm×7900mm

RSK: 7900mm×7900mm (sous réserve du transport)

Longueur max. des lames: 1200mm

Pression de déclenchement: **DRK:** selon commande

RSK: pas définie pression de déclenchement

Direction de l'air: horizontale ou verticale selon commande

Section libre: >60% (indications plus précises selon calculs du fabricant)

ATEX

Les clapets DRK et RSK ne sont autorisés que dans une exécution spécifique et avec le marquage correspondant selon la directive ATEX 2014/34/UE pour les zones I, 2I ou les zones 2, 22.

L'agrément ATEX est caduc si les clapets sont modifiés par l'installateur ou l'utilisateur. Il faut veiller à ce que l'installation des clapets et des équipements supplémentaires soit effectuée de façon conforme à la zone.

Transport

Tous les endommagements dus à des influences extérieures doivent fondamentalement être évités. Les clapets ne doivent pas être levés sur les lames ou la tringlerie extérieure. Les clapets d'un poids maximum de 50kg peuvent être levés sur le cadre en profilé C. Dans le cas de clapets plus lourds, quatre points de suspension sur les angles doivent au minimum être utilisés. Les différentes lames ne doivent en aucun cas être utilisées comme marche-pied lors du montage. Tous les endommagements, par exemple déformations des lames, fléchissement, coups, voile du cadre en profilé C etc. doivent immédiatement être signalés au fournisseur et par conséquent au fabricant. Celui-ci pourra évaluer la détérioration de la fonctionnalité et les dommages éventuellement survenus.

ATEX: En particulier les clapets d'exécution ATEX ne doivent en aucune circonstance être montés après une chute ou un choc entraînant des endommagements visibles ou cachés.

Montage

Le montage de ces clapets peut intervenir sur un mur, sur un appareil de climatisation ou dans une canalisation. Il faut à cette occasion veiller en premier lieu à la bonne direction de l'air indiquée sur le boîtier du clapet par une flèche rouge. Le montage des clapets doit intervenir sans déformations, sans contrainte et sans erreur angulaire du

cadre du clapet. A cet effet les quatre trous prévus en standard aux angles doivent être utilisés. Dans le cas de clapets plus importants, des boulonnages bridés supplémentaires doivent être fixés selon un écartement de 200-500mm, la responsabilité en incombe au planificateur ou à l'installateur. Lors du montage, il faut veiller à ce que les lames soient exactement horizontales. Le clapet doit être ajusté verticalement avec précision (dans le cas d'un flux d'air horizontal) ou exactement horizontalement (dans le cas d'un flux d'air vertical).

Une fois le montage effectué, les angles du cadre du clapet doivent être vérifiés; ceux-ci doivent être exactement de 90°, d'éventuelles différences doivent être corrigées. D'autre part il faut s'assurer que les lames et la tringlerie et par conséquent le mécanisme de déclenchement se déplacent librement. Toute restriction de la liberté de mouvement par la pose de matériaux d'isolation, de canalisations d'installation, de constructions auxiliaires, etc. doit impérativement être évitée. Une non-observation peut conduire à des dérangements importants pendant le fonctionnement, comme par exemple un frottement des lames sur le cadre du clapet, un moment de pivotement élevé du clapet, la non-ouverture ou -fermeture du clapet, une étanchéité réduite, etc.

Dans le cas d'exécutions avec joints latéraux (Di, DIN, CEN, S etc.), ceux-ci doivent être protégés contre les encrassements de toute nature pendant la phase de montage. Les copeaux de perçage ou éclats de béton peuvent en particulier endommager les joints latéraux. Les joints latéraux

Clapet de surpression DRK Clapets anti-retour RSK

doivent être fondamentalement nettoyés à sec avant la mise en service des clapets.

Remarque:

- Lors de l'installation et de l'entretien, il est recommandé de porter des gants résistants aux coupures afin de réduire le risque de coupures sur les bords tranchants inévitables dues à la fabrication.
- Merci de toujours garder les portes fermées. La mise en marche du système de ventilation avec les portes ouvertes peut entraîner des blessures.

ATEX: Toutes les normes et prescriptions nationales et internationales en vigueur pour les zones Ex doivent être observées. En particulier dans le cas de clapets d'exécution ATEX, le boîtier du clapet doit être mis à la terre par le toron de mise à la terre prévu par le fabricant. Aucune modification mécanique ne doit être apportée au produit. D'autre part aucun composant (moteur, interrupteur de fin de course, etc.) qui n'a pas été analysé par le fabricant comme adéquat du point de risque d'amorçage et qui n'a pas été autorisé pour les zones ATEX correspondantes ne doit être fixé sur le clapet. Les percements ou vissages à l'intérieur des clapets ne sont pas autorisés. Ils peuvent conduire à des endommagements ou à des pannes de fonctionnement du clapet. S'il existe sur l'installation un risque que des corps étrangers puissent parvenir dans l'espace de déplacement des lames, celles-ci doivent être protégées par des mesures adéquates (filtre ou grille). Un blocage des lames et un éventuel dégagement de chaleur de frottement peuvent ainsi être exclus.

Montage de moteurs

Les DRK et RSK fonctionnent fondamentalement sans moteur. Mais, pour des applications particulières, un moteur peut être adjoint au moyen d'une console spéciale. Les instructions de montage et entretien du fabricant correspondant doivent être observées lors du montage de moteurs. Dans le cas de moteurs linéaires, il faut impérativement veiller à une transmission d'équerre de la force pour garantir un parfait fonctionnement du clapet. Il faut également veiller, en particulier sur les entraînements à vitesses de fermeture élevées, que les zones de déplacement (lames et tringleries) soient suffisamment protégées pour éviter un accrochage. La responsabilité en incombe à l'exploitant.

Remarque: les installations électriques ne doivent être effectuées que par du personnel qualifié.

ATEX: Toutes les normes et prescriptions nationales et internationales en vigueur pour les zones Ex doivent être observées. En particulier pour les clapets utilisés dans des

zones ATEX, seuls des entraînements, interrupteurs de fin de course, etc. possédant l'agrément correspondant sont autorisés. La responsabilité en incombe à l'exploitant.

Réglage de la pression de déclenchement

RSK: Les clapets anti-retour n'ont pas de pression d'ouverture définie.

DRK: La pression de déclenchement est réglée en usine sur un banc d'essai conformément aux indications du client. Une fois le montage effectué, la pression de déclenchement peut, en cas de besoin, être ajustée sur une plage limitée. Ceci a lieu en couissant de façon correspondante le poids de déclenchement sur le levier et en le refixant sur la position souhaitée. Si les poids sont disposés au-dessus d'un passage, une protection de récupération adéquate doit impérativement être installée en dessous.

Entretien

Un nettoyage à sec doit être effectué de temps en temps en fonction du degré d'encrassement du medium; un nettoyage périodique des joints est en particulier nécessaire. D'autre part les clapets doivent être régulièrement manoeuvrés conformément aux conditions spécifiques à l'installation pour vérifier leur liberté de mouvement. On évite ainsi un collage des lames contiguës. Un collage des joints des lames en position fermée est ainsi évité. Les paliers lisses peuvent être, en cas de besoin, passés à l'air comprimé, cependant ils fonctionnent sans entretien (graissage). Sinon les types DRK et RSK fonctionnent sans entretien. Seules des pièces de rechange d'origine LUCOMA peuvent être utilisées pour toutes les réparations et opérations d'entretien.

Remarque: lors de travaux sur et autour des clapets, il faut veiller à ne pas intervenir dans la zone des clapets. Les clapets doivent être mis hors tension ou hors pression dans le cas d'entraînements pneumatiques.

ATEX: Toutes les normes et prescriptions nationales et internationales en vigueur pour les zones Ex doivent être observées.

Instructions particulières

Dans le cas d'une utilisation des clapets LUCOMA dans des domaines à exigences accrues, les conditions prévalentes doivent préalablement être annoncées au fabricant pour que les clapets puissent être fabriqués avec les matériaux adéquats. Un choix de matériaux déterminés est en particulier nécessaire pour les clapets dans le cas

Instructions de montage, fonctionnement et maintenance

Clapet de surpression DRK

Clapets anti-retour RSK

d'une exploitation dans des atmosphères polluées, des entreprises de galvanisation, des locaux de batteries, etc.

Garantie

Conformément au droit suisse des obligations, la garantie s'élève à 2 ans, sous réserve d'un montage et d'une exploitation conformes.

ATEX: cés après 10 ans. Les clapets fonctionnant dans une zone ATEX devraient être, pour des raisons techniques de sécurité, remplacés après 10 ans.